Sport santé sur ordonnance à Magny-les-Hameaux

Lundi 16 septembre, 14h30

Vous souffrez d’ une pathologie chronique, en surpoids (IMC > 30), hypertension, vous pouvez bénéficier de l’Activité Physique Adaptée permettant d’améliorer votre état de santé. ATTENTION : SUR ORDONNANCE !

Sachez que cette prise en charge non médicamenteuse débute dès ce mois-ci au Gymnase Auguste Delaune dès lundi 16 septembre - 12 places.

L’Institut de promotion de la Santé SQY, en partenariat avec la commune de Magny-les-Hameaux, met en œuvre **des ateliers de remise à l’activité physique à destination des personnes ayant une ou des pathologies chroniques**.

Il vous suffit que votre médecin vous prescrive une ordonnance et que vous contactiez l’Institut de Promotion de la Santé au 01 30 16 17 80 pour vous inscrire et obtenir des renseignements.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines à partir de 18 ans
- Vivant avec une maladie chronique prise en charge à 10% (diabète, cancer, asthme, hypertension...), en surpoids, de plus de 60 ans...

COMMENT PROCÉDER ?

- Contacter l’IPS pour plus d’informations sur les créneaux, les lieux disponibles et la démarche à suivre.
- Consulter votre médecin pour discuter de l’activité physique adaptée. Lui faire compléter le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.
- Inscrivez-vous à une activité physique auprès de l’IPS.*

Coordonnées

Gymnase Auguste Delaune
Esplanade Gérard Philipe
78114
Magny-les-Hameaux
Documents
Modèle d'ordonnance
Contact

Dans la limite des places disponibles *

Gratuit

Inscription IPS : 01 30 16 17 80
sante@sqy.fr